

Chalet La Casquette du Culan

Chers locataires,

Dès le 1^{er} janvier 2013, la commune d'Ormont-Dessus (Les Diablerets) va introduire la taxe déchets au sac. Dès lors, seuls les sacs (jaunes) vendus aux différents endroits de la commune pourront être utilisés pour l'élimination des déchets ménagers.



En tant que propriétaires du chalet la Casquette du Culan, nous mettrons à la disposition de nos locataires, le premier sac poubelle. La grandeur du sac dépendra du nombre de personnes prévues sur le contrat. Ce sac vous sera remis par notre responsable sur place, à votre arrivée.

Si cela ne devait pas suffire, les sacs poubelles en :

- Rouleau de 10 sacs de 17 litres : CHF 10.00
- Rouleau de 10 sacs de 35 litres : CHF 20.00
- Rouleau de 10 sacs de 60 litres : CHF 30.00
- Rouleau de 5 sacs de 110 litres : CHF 30.00

sont disponibles aux endroits suivants :

COOP, Denner, Bazar des Alpes, Diablerets Tourisme et la Maison de Commune.

Il est également possible d'acheter des sacs à l'unité à la Maison de Commune ou auprès de Diablerets Tourisme.

Nous vous invitons à trier vos déchets. En effet, un point de collecte (Moloks) se trouve à 100 m de notre chalet (voir plan) et permet d'y éliminer, outre le sac à ordures ménagères cité avant, différents matériaux comme :

- Le PET
- Le papier – carton
- Le verre
- Alu et fer blanc



Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons un agréable séjour dans notre chalet.